

**Marisol TOURAINE**  
**Ministre des Affaires Sociales et de la Santé**  
**Avenue Duquesne**  
**75007 PARIS 07**

**Le Président**

Paris, le 11 février 2015

N/Réf. : FV/GV/CA/15-036

Objet : Plan d'économie et confiance aux acteurs hospitaliers



Madame la Ministre,

Dans la droite ligne du programme triennal de maîtrise des finances publiques, vous avez récemment présenté vos objectifs en matière de maîtrise des dépenses de santé, et notamment des dépenses hospitalières.

La Fédération Hospitalière de France a, à plusieurs reprises, affiché son soutien à cette démarche, tout en rappelant que les efforts doivent être partagés par l'ensemble des acteurs hospitaliers et pas uniquement par les hôpitaux publics.

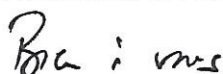
Pour la FHF, il est important que les pouvoirs publics portent un discours volontariste et sans ambiguïté quant aux efforts demandés aux établissements hospitaliers. Comme je vous l'ai dit à plusieurs reprises lors de nos rencontres, rien ne serait pire en effet que de demander aux hôpitaux des économies massives sans les accompagner d'un discours de vérité sur les réformes structurelles à engager.

Au delà du discours, la question de la méthode est fondamentale. Un tel niveau d'effort ne pourra en effet être atteint sans que les équipes hospitalières puissent définir elles-mêmes les efforts à conduire, sans inventer elles-mêmes les coopérations territoriales, sans dégager par elles-mêmes des marges de manœuvre. En d'autres termes, c'est seulement par la confiance aux acteurs que notre système de santé parviendra à se réinventer, à gagner en efficacité tout en maintenant intact l'engagement des équipes de terrain. Tel est le sens des messages que vous avez adressés à la FHF et aux Conférences de directeurs et de présidents de CME le 4 février dernier.

Malheureusement, les discours actuellement tenus par certains hauts responsables de votre ministère viennent jeter le trouble dans cette démarche tant ils sont à l'opposé de votre discours et de cette nécessaire confiance aux acteurs hospitaliers. Selon eux en effet, le programme d'efficacité doit être conduit par les Agences Régionales de Santé, se traduire par de nouveaux contrats entre ARS et établissements, en d'autres termes par un accroissement de la bureaucratie dans le système. Une telle démarche représente aux yeux des hospitaliers une véritable défiance en même temps que la certitude de l'échec du plan d'économie.

Madame la Ministre, l'étatisation de notre système de santé n'est pas la voie d'avenir qui permettra à la France de dégager des marges de manœuvre financières, à nos concitoyens de conserver leur confiance dans le système et aux professionnels de santé de maintenir leur engagement. C'est la raison pour laquelle nous attendons de votre part que des directives claires soient données aux responsables de votre ministère et aux directeurs généraux d'ARS afin que les responsables hospitaliers soient soutenus dans leurs démarches d'efficacité et que votre plan d'économie ne soit pas un nouvel acte de bureaucratisation et de centralisation de notre système de soins.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma haute considération.



**Frédéric VALLETOUX**